

LA GENERALE OBLIG-SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2018

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.116.296, un actif net de D : 11.073.544 et un bénéfice de la période de D : 132.260.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Les conventions de pensions livrées conclues par la société totalisent à la clôture de la période D : 3.008.631, soit 24,83% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001, tel qu'ajouté par le décret n°2012-3415 du 31 Décembre 2012.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	6 439 477,557	7 504 447,633
Obligations et valeurs assimilées		5 916 209,666	7 020 577,016
Titres des Organismes de Placement Collectif		523 267,891	483 870,617
Placements monétaires et disponibilités		5 671 357,189	2 339 265,863
Placements monétaires	5	4 494 157,883	998 524,815
Disponibilités		1 177 199,306	1 340 741,048
Créances d'exploitation	6	5 461,336	6 123,677
TOTAL ACTIF		12 116 296,082	9 849 837,173
PASSIF			
Dettes sur opérations de pensions livrées des titres reçus en pension	7	1 002 500,156	-
Opérateurs créditeurs	8	21 886,350	21 759,506
Autres créditeurs divers	9	18 365,424	18 146,190
TOTAL PASSIF		1 042 751,930	39 905,696
ACTIF NET			
Capital	10	10 585 972,767	9 456 320,975
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	13,694
Sommes distribuables de l'exercice		487 571,385	353 596,808
ACTIF NET		11 073 544,152	9 809 931,477
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 116 296,082	9 849 837,173

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018	du 01/10/2017 au 31/12/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres					
	11	88 111,538	394 085,138	103 051,495	462 739,218
Revenus des obligations et valeurs assimilées		88 111,538	374 454,048	103 025,920	439 591,662
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	19 631,090	25,575	23 147,556
Revenus des placements monétaires	12	52 615,173	167 917,132	17 251,050	94 871,454
Revenus des prises en pension	13	10 505,876	30 133,624	6 388,719	18 973,742
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		151 232,587	592 135,894	126 691,264	576 584,414
Intérêts des mises en pension		(2 416,868)	(2 416,868)	-	-
Charges de gestion des placements	14	(17 436,675)	(71 710,196)	(17 346,955)	(77 899,497)
REVENU NET DES PLACEMENTS		131 379,044	518 008,830	109 344,309	498 684,917
Autres charges	15	(5 262,088)	(21 224,574)	(5 229,792)	(22 270,642)
Contribution conjoncturelle		-	-	(10 535,380)	(41 797,975)
RESULTAT D'EXPLOITATION		126 116,956	496 784,256	93 579,137	434 616,300
Régularisation du résultat d'exploitation		11 456,322	(9 212,871)	(61 734,712)	(81 019,492)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		137 573,278	487 571,385	31 844,425	353 596,808
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 456,322)	9 212,871	61 734,712	81 019,492
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	(1 945,088)	(256,844)	2 110,252
Variation plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		6 142,768	4 491,687	5 514,739	1 186,759
RESULTAT DE LA PERIODE		132 259,724	499 330,855	98 837,032	437 913,311

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	du 01/10/2018 au 31/12/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018	du 01/10/2017 au 31/12/2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	132 259,724	499 330,855	98 837,032	437 913,311
Résultat d'exploitation	126 116,956	496 784,256	93 579,137	434 616,300
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6 142,768	4 491,687	5 514,739	1 186,759
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	(1 945,088)	(256,844)	2 110,252
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-	(367 873,390)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	218 407,584	764 281,820	(1 967 335,922)	(2 653 015,793)
Souscriptions				
- Capital	2 549 414,088	15 732 532,179	4 750 745,523	22 790 774,649
- Régularisation des sommes non distribuables	95 598,330	588 698,335	(1 795,773)	(6 973,020)
- Régularisation des sommes distribuables	110 554,021	273 199,577	155 997,611	784 871,279
Rachats				(25 242)
- Capital	(2 350 080,837)	(14 987 079,081)	(6 657 120,141)	053,199)
- Régularisation des sommes non distribuables	(87 980,319)	(560 656,742)	2 571,941	2 496,683
- Régularisation des sommes distribuables	(99 097,699)	(282 412,448)	(217 735,083)	(982 132,185)
VARIATION DE L'ACTIF NET	350 667,308	1 263 612,675	(1 868 498,890)	(2 582 975,872)
ACTIF NET				
En début de période	10 722 876,844	9 809 931,477	11 678 430,367	12 392 907,349
En fin de période	11 073 544,152	11 073 544,152	9 809 931,477	9 809 931,477
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	101 413	95 876	115 202	120 726
En fin de période	103 434	103 434	95 876	95 876
VALEUR LIQUIDATIVE	107,059	107,059	102,319	102,319
TAUX DE RENDEMENT	1,25%	4,63%	0,93%	3,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2018 à D : 6.439.477,557 s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% actif net
<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		5 742 858,000	5 916 209,666	53,43%
Obligations des sociétés		5 742 115,500	5 915 446,912	53,42%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	120 000,000	122 977,841	1,11%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	320 000,000	328 148,515	2,96%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	266 680,000	271 529,409	2,45%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	119 910,000	121 242,085	1,09%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	119 910,000	121 713,081	1,10%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	139 920,000	142 702,670	1,29%
EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	40 000,000	41 984,701	0,38%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	180 000,000	181 196,975	1,64%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	280 000,000	291 564,948	2,63%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	100 000,000	105 489,280	0,95%
EO ATL 2011	2 000	40 000,000	41 764,384	0,38%
EO ATL 2013-2	1 000	40 000,000	40 296,679	0,36%
EO ATL 2013-2	500	20 000,000	20 148,340	0,18%
EO ATL 2014-2 CAT B	1 500	30 000,000	31 074,674	0,28%
EO ATL 2014-3	2 000	80 000,000	84 345,452	0,76%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	180 000,000	189 173,769	1,71%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	160 000,000	167 732,367	1,51%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	150 000,000	157 672,126	1,42%
EO TJR LEASING 2015-2 CAT A	2 000	80 000,000	80 094,510	0,72%
EO BTK 2009	1 000	46 635,500	48 954,410	0,44%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	28 580,000	28 765,480	0,26%
EO CIL SUB 2008	4 000	80 000,000	84 462,027	0,76%
EO CIL 2018/1	1 900	190 000,000	190 000,000	1,72%
EO CIL 2017/2	1 110	111 000,000	116 647,680	1,05%
EO HL 2013/2	750	15 000,000	15 726,707	0,14%
EO HL 2013/2	750	15 000,000	15 726,707	0,14%
EO HL 2014/1 CAT A	1 500	30 000,000	30 316,899	0,27%
EO HL 2014/1 CAT A	1 000	20 000,000	20 211,266	0,18%
EO HL 2015/1	3 000	120 000,000	120 751,272	1,09%
EO HL 2015/2	3 500	210 000,000	219 823,858	1,99%
EO HL 2015/2	500	30 000,000	31 403,408	0,28%
EO HL 2016/2	2 000	120 000,000	120 684,099	1,09%

EO HL 2017/2	1 000	80 000,000	82 347,397	0,74%
EO SUB TL 2013 /2 CAT A	1 000	20 000,000	21 063,233	0,19%
EO TL 2014-1	1 000	20 000,000	20 782,729	0,19%
EO TL 2014/2	3 000	60 000,000	60 168,789	0,54%
EO UIB 2009/1	2 000	79 940,000	81 558,949	0,74%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	162 500,000	165 372,110	1,49%
EO UIB 2011/2	4 000	57 040,000	59 518,380	0,54%
EO SUB UIB 2015	7 000	280 000,000	288 946,499	2,61%
EO UIB SUB 2016	3 000	240 000,000	254 013,370	2,29%
EO BTE 2011	1 000	20 000,000	21 118,582	0,19%
EO BTE 2016	1 500	120 000,000	126 636,888	1,14%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	150 000,000	150 949,689	1,36%
EO UNIFACTOR 2015 CAT A TF	1 000	60 000,000	63 037,151	0,57%
EO UNIFACTOR 2015 CAT B (TMM+2,5%)	1 000	60 000,000	63 680,048	0,58%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	80 000,000	82 815,649	0,75%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	120 000,000	124 223,474	1,12%
EO BH SUB 2018-1	2 500	250 000,000	260 801,096	2,36%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	400 000,000	404 087,260	3,65%
Emprunt national		742,500	762,755	0,01%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	742,500	762,755	0,01%
<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		500 920,306	523 267,891	4,73%
Titre des OPCVM		500 920,306	523 267,891	4,73%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	104 060,000	0,94%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	112 909,716	1,02%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	39 900,000	0,36%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 790,000	0,24%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 330,000	0,47%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 115	117 394,921	118 331,605	1,07%
SANADET SICAV	630	67 173,920	68 946,570	0,62%
TOTAL		6 243 778,306	6 439 477,557	58,15%
Pourcentage par rapport à l'Actif				53,15%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2018 à D : 4 494.157,883 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% Actif net
Pension livrée		2 000 892,548	2 006 130,996	18,12%
Pension Livrée ATTIJARI BANK 7,25% au 08/01/2019 pour 20 jours		2 000 892,548	2 006 130,996	18,12%
Certificats de dépôt	2 500 000	2 473 145,541	2 488 026,887	22,47%
Certificat de dépôt ATB au 17/01/2019 à 11% pour 20 jours	500 000	497 570,403	498 056,322	4,50%
Certificat de dépôt BTK au 17/01/2019 à 11,5% pour 20 jours	1 000 000	994 921,336	995 937,069	8,99%
Certificat de dépôt CIL au 12/01/2019 à 10,5% pour 110 jours	500 000	487 565,603	498 756,560	4,50%
Certificat de dépôt TL au 11/02/2019 à 10,55% pour 60 jours	500 000	493 088,199	495 276,936	4,47%
TOTAL		4 474 038,089	4 494 157,883	40,58%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,09%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à D : 5.461,336 contre D : 6.123,677 au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	-	-
Intérêts sur obligations à recevoir	5 417,194	6 061,253
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	44,142	59,836
	-	2,588
Total	<u>5 461,336</u>	<u>6 123,677</u>

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées des titres reçus en pension

Cette rubrique s'élève au 31.12.2018 à D : 1 002.500,156 contre un solde nul au 31.12.2017 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés à l'opération de pension livrée portant sur 960 titres BTA Avril 2024 des 1.921 titres reçus en pension livrée auprès d'ATTIJARI BANK pour une durée de 19 jours au taux de 7,25%.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à D : 21.886,350 contre D : 21.759,506 au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du dépositaire	5 949,368	5 899,640
Rémunération du gestionnaire	15 936,982	15 859,866
Total	<u>21 886,350</u>	<u>21 759,506</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à D : 18.365,424 contre D : 18.146,190 au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	9 677,152	9 468,590
CMF	879,943	869,271
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329
Total	<u>18 365,424</u>	<u>18 146,190</u>

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017

Montant 9 456 320,975

Nombre de titres 95 876

Nombre d'actionnaires 379

Souscriptions réalisées

Montant 15 732 532,179

Nombre de titres émis 159 509

Nombre d'actionnaires nouveaux 143

Rachats effectués

Montant (14 987 079,081)

Nombre de titres rachetés (151 951)

Nombre d'actionnaires sortants (153)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		166,125
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 491,687
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(1 945,088)
Résultat incorporé à la VL	(A)	353 610,502
Régularisation du résultat incorporé à la VL		27 875,468

Capital au 31-12-2018

Montant		10 585 972,767
Nombre de titres		103 434
Nombre d'actionnaires		369

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2018.

Note 11 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 88.111,538 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2018, contre D : 103.051,495 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	88 111,538	374 419,441	103 014,828	439 570,202
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (Emprunt National)	-	34,607	11,092	21,460
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>				
- Dividendes	-	19 629,635	-	22 817,707
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>				
- intérêts	-	1,455	25,575	329,849
Total	88 111,538	394 085,138	103 051,495	462 739,218

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2018 à D : 52.615,173, contre D : 17.251,050 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017
Intérêts des dépôts à vue	5 746,242	28 005,601	6 715,749	30 093,525
Intérêts des certificats de dépôt	46 868,931	139 911,531	10 535,301	64 777,929
Total	52 615,173	167 917,132	17 251,050	94 871,454

Note 13 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017
Intérêts des pensions livrées	10 505,876	30 133,624	6 388,719	18 973,742
Total	10 505,876	30 133,624	6 388,719	18 973,742

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018 à D : 17.436,675, contre D : 17.346,955 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2017, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017
Commission de gestion de la CGI	15 936,983	65 760,468	15 859,867	71 999,637
Rémunération du dépositaire	1 499,692	5 949,728	1 487,088	5 899,860
Total	17 436,675	71 710,196	17 346,955	77 899,497

Note 15 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2018 à D : 5.262,088, contre D : 5.229,792 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2017, se détaillant ainsi

	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018	du 01/10 au 31/12/2017	du 01/01 au 31/12/2017
Honoraires commissaire aux comptes	2 520,524	9 999,905	2 520,524	9 999,905
Redevance CMF	2 678,486	11 052,420	2 688,117	12 203,331
Autres	63,078	172,249	21,151	67,406
Total	5 262,088	21 224,574	5 229,792	22 270,642

Note 16 : Autres informations**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.